

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### HIGHTEC SYNTH RS SAE 0W-40

Date de révision: 24.08.2020

Page 1 de 11

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

HIGHTEC SYNTH RS SAE 0W-40

UFI: S5FV-5JJS-K00D-F3PC

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Huile moteur

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	ROWE Mineralölwerk GmbH	
Rue:	Langgewann 101	
Lieu:	D-67547 Worms	
Téléphone:	+49 (0)6241 5906-0	Téléfax: +49 (0)6241 5906-999
e-mail:	info@rowe-oil.com	
Internet:	www.rowe-oil.com	
Service responsable:	sdb@rowe-oil.com	

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Giftnotruf Mainz (DE; E) +49 (0)6131-19240

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

Catégories de danger:

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Règlement (CE) n° 1272/2008

###### Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Sulfonate d'alkyle et d'aryl sulfonate à longue chaîne

Mention Attention

d'avertissement:

Pictogrammes:



###### Mentions de danger

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H412

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

###### Conseils de prudence

P261

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P103

Lire attentivement et bien respecter toutes les instructions.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.

P302+P352

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P501

Éliminer le contenu/récipient dans procéder à l'élimination conformément aux dispositions

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNTH RS SAE 0W-40**

Date de révision: 24.08.2020

Page 2 de 11

locales.

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**
**3.2. Mélanges**
**Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
157707-86-3	Dec-1-ène, trimères, hydrogénés			30 - < 60 %
	500-393-3		01-2119493949-12	
	Asp. Tox. 1; H304			
68784-31-6	Acide dithiophosphorique, esters mixtes d'O, O-bis (sec-Bu et 1,3-diméthylbutyle), sels de zinc			1 - < 2,5 %
	272-238-5		01-2119657973-23	
	Eye Dam. 1, Aquatic Chronic 2; H318 H411			
722503-68-6	Sulfonate d'alkyle et d'aryl sulfonate à longue chaîne			1 - < 2,5 %
	682-816-2			
	Skin Sens. 1B; H317			
68784-26-9	phénol, dodécyl-, sulfurisé, carbonates, sels de calcium, superbasiques			1 - < 2,5 %
	272-234-3		01-2119524004-56	
	Aquatic Chronic 4; H413			
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine			1 - < 2,5 %
	253-249-4		01-2119488911-28	
	Aquatic Chronic 4; H413			
121158-58-5	dodécylphénol (ramifié)			< 0,1 %
	310-154-3		01-2119513207-49	
	Repr. 1B, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, Aquatic Acute 1, Aquatic Chronic 1; H360F H314 H318 H400 H410			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

**Information supplémentaire**

Les données de test suggèrent que le composant de zinc contenu ne conduit pas à une étape du produit.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**
**4.1. Description des premiers secours**
**Indications générales**

Protection individuelle du premier sauveteur

Changer les vêtements imprégnés.

Ne pas porter sur soi des chiffons imprégnés du produit.

**Après inhalation**

Veiller à un apport d'air frais. En cas de doute ou s'il y a des symptômes, demander un conseil médical. En cas d'une inhalation d'aérosols/de brouillards/de projections : Consulter un médecin.

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

En cas d'une inhalation d'aérosols/de brouillards/de projections : Consulter un médecin.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNTH RS SAE 0W-40**

Date de révision: 24.08.2020

Page 3 de 11

**Après contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Traitement médical nécessaire. Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon.  
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

**Après contact avec les yeux**

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.  
En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

**Après ingestion**

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.  
En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune information disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitement symptomatique. Attention en cas de vomissement: risque d'aspiration!  
Danger par aspiration: Appeler immédiatement un médecin.

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie****5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Extincteur à sec. Mousse.

**Moyens d'extinction inappropriés**

Jet d'eau de forte puissance.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Non inflammable. Dangers particuliers émanant de la substance elle-même, de ses produits de combustion ou des gaz libérés:  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone Oxydes de soufre. Phosphore oxydes. Acide sulfhydrique (H<sub>2</sub>S).

**5.3. Conseils aux pompiers**

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques.  
Combinaison complète de protection. suie  
En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.  
En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

**Information supplémentaire**

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.  
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection personnel. Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.  
Porter un vêtement de protection approprié.  
Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNTH RS SAE 0W-40**

Date de révision: 24.08.2020

Page 4 de 11

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.  
Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Maniement sûr: voir rubrique 7  
Protection individuelle: voir rubrique 8  
Evacuation: voir rubrique 13 En cas d'une fuite de gaz ou d'une infiltration dans les eaux naturelles, le sol ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**
**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
**Consignes pour une manipulation sans danger**

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

Conditions à éviter: formation d'aérosol ou de nébulosité.

**Préventions des incendies et explosion**

Aucunes mesures particulières ne sont exigées.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Classe de feu: B (normes DIN/EN: EN2)

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

Tenir à l'écart de la chaleur. Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

**Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Alimentaire pour l'homme et pour l'animal, Agents oxydants.

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

En cas d'infiltration dans le sol, le produit est mobile et peut souiller la nappe phréatique. Tenir à l'écart de la chaleur.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Huile moteur

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**
**8.1. Paramètres de contrôle**
**Valeurs de référence DNEL/DMEL**

N° CAS	Désignation		
DNEL type	Voie d'exposition	Effet	Valeur
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine		
Salarié DNEL, à long terme	dermique	systemique	0,62 mg/kg p.c./jour

**Valeurs de référence PNEC**

N° CAS	Désignation	
Milieu environnemental	Valeur	
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine	
Eau douce	0,1 mg/l	

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### HIGHTEC SYNTH RS SAE 0W-40

Date de révision: 24.08.2020

Page 5 de 11

#### 8.2. Contrôles de l'exposition



##### Contrôles techniques appropriés

Aucune donnée disponible

##### Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique.

##### Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage. En cas d'une fine répartition/pulvérisation/nébulisation: Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

##### Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques. Porter des gants appropriés.

##### Protection de la peau

Utilisation de vêtements de protection. En cas d'une fine répartition/pulvérisation/nébulisation: Porter des gants de protection/des vêtements de protection.

##### Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire. Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique: liquide  
 Couleur: marron clair  
 Odeur: caractéristique

#### Testé selon la méthode

pH-Valeur: non applicable DIN 51369

#### Modification d'état

Point de fusion: non déterminé

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: non déterminé

Point d'écoulement: ~ -39 °C

Point d'éclair: >200 °C DIN ISO 2592

#### Inflammabilité

solide: non applicable

gaz: non applicable

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNTH RS SAE 0W-40**

Date de révision: 24.08.2020

Page 6 de 11

**Dangers d'explosion**

Le produit n'est pas: Explosif.

Limite inférieure d'explosivité: non déterminé

Limite supérieure d'explosivité: non déterminé

**Température d'auto-inflammabilité**

solide: non applicable

gaz: non applicable

Température de décomposition: non déterminé

**Propriétés comburantes**

Non comburant.

 Pression de vapeur: <0,1 hPa calculé.  
 (à 20 °C)

 Densité (à 15 °C): ~ 0,849 g/cm<sup>3</sup> DIN 51757

 Hydrosolubilité: pratiquement insoluble  
 (à 20 °C)

**Solubilité dans d'autres solvants**

non déterminé

Coefficient de partage: non déterminé

 Viscosité cinématique: ~ 14,4 mm<sup>2</sup>/s DIN 51562  
 (à 100 °C)

Densité de vapeur: non déterminé

Taux d'évaporation: non déterminé

Épreuve de séparation du solvant: Aucune donnée disponible

Teneur en solvant: aucune/aucun Solvants

**9.2. Autres informations**

Teneur en corps solides: non déterminé

aucune/aucun

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**
**10.1. Réactivité**

Aucune donnée disponible

**10.2. Stabilité chimique**

Aucune décomposition thermique dans des conditions de stockage/manipulation/transport appropriées.

 Début de décomposition à des températures élevées (>65°C): (par ex. H<sub>2</sub>S)

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

possibles avec des oxydants puissants. Dans des conditions normales, le produit est stable et des réactions dangereuses sont improbables.

**10.4. Conditions à éviter**

Agents oxydants, fortes..Décapage et acides

**10.5. Matières incompatibles**

Agents oxydants, fortes.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

Aucune décomposition thermique dans des conditions de stockage/manipulation/transport appropriées.

**Information supplémentaire**

Aucune décomposition thermique dans des conditions de stockage/manipulation/transport appropriées.

 Début de décomposition à des températures élevées (>65°C): (par ex. H<sub>2</sub>S)

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNTH RS SAE 0W-40**

Date de révision: 24.08.2020

Page 7 de 11

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**
**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**
**Toxicité aiguë**

Pas de données disponibles

Effet irritant: Ne pas inspirer les gaz/vapeurs.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine				
	orale	DL50 mg/kg >5000	Rat	OECD 401	
	cutanée	DL50 mg/kg >2000	Lapin	OECD 402	
121158-58-5	dodécylphénol (ramifié)				
	orale	DL50 mg/kg 2100	Rat		
	cutanée	DL50 mg/kg 15000	Lapin		

**Irritation et corrosivité**

Effet irritant sur la peau : aucune/aucun

Un contact fréquent ou prolongé avec les yeux peut provoquer leur irritation.

**Effets sensibilisants**

Il peut être présumé que le produit fini n'est pas sensibilisant pour la peau en raison de la très faible teneur en substances sensibilisantes.

**Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction**

Ce produit n'a pas été classé.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

**Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux**

Pas de données disponibles

**Information supplémentaire référentes à des preuves**

Le mélange est classé dangereux selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP].

**Expériences tirées de la pratique**
**Observations relatives à la classification**

non applicable

**Observation diverses**

Exerce un effet dégraissant sur la peau.

**Information supplémentaire**

il n'est connu aucun danger particulier inhérent à ce produit si l'utilisation est conforme et respecte les consignes indiquées relatives aux mesures de précaution.

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**
**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Pas de données disponibles

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNTH RS SAE 0W-40**

Date de révision: 24.08.2020

Page 8 de 11

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]   [d]	Espèce	Source	Méthode
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	>100	96 h	Brachydanio rerio	OECD 203
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	600 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	OECD 201
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	>100	48 h	Daphnia magna	OECD 202

**12.2. Persistance et dégradabilité**

En raison de sa faible solubilité dans l'eau, le produit sera séparé en majeure partie mécaniquement dans les installations d'épuration biologique. Difficilement éliminable de l'eau.

N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE). Le produit est partiellement biodégradable. Il reste des résidus notables.

Les huiles usagées ne doivent être versées ni dans les canalisations d'égouts ni dans les eaux et ne doivent pas pénétrer dans le sol.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine			
	Traitement biologique aérobie	1%	28	
	N'est pas facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

N° CAS	Substance	Log Pow
36878-20-3	Bis(nonylphenyl)amine	>7,6
121158-58-5	dodécylphénol (ramifié)	7,1

**12.4. Mobilité dans le sol**

Le produit n'a pas été testé.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Le produit n'a pas été testé.

**12.6. Autres effets néfastes**

Organismes aquatiques: Pas de données disponibles

Effets dans les stations d'épuration Pas de données disponibles

Pas de données disponibles

**Information supplémentaire**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**
**13.1. Méthodes de traitement des déchets**
**Recommandations d'élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales. Les critères de classement des déchets cités sont des recommandations basées sur l'utilisation probable de la substance qui peuvent éventuellement être remplacés par d'autres chez l'utilisateur.



**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNTH RS SAE 0W-40**

Date de révision: 24.08.2020

Page 9 de 11

**Code d'élimination des déchets - Produit**

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet dangereux

**Code d'élimination des déchets - Résidus**

130206 HUILES ET COMBUSTIBLES LIQUIDES USAGÉS (SAUF HUILES ALIMENTAIRES ET HUILES FIGURANT AUX CHAPITRES 05, 12 ET 19); huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification usagées; huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification synthétiques; déchet dangereux

**L'élimination des emballages contaminés**

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**
**Transport terrestre (ADR/RID)**
**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport fluvial (ADN)**
**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport maritime (IMDG)**
**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**
**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNTH RS SAE 0W-40**

Date de révision: 24.08.2020

Page 10 de 11

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.4. Groupe d'emballage:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**
**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
**Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 30: dodécylphénol (ramifié)

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas soumis à un étiquetage selon les directives CE ou les lois nationales respectives.

**Législation nationale**

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

Résorption cutanée/sensibilisation: Provoque des réactions hypersensitives allergiques.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**
**Modifications**

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1,3,9.

**Abréviations et acronymes**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route (European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

CLP: Classification, labelling and Packaging

REACH: Registration, Evaluation and Authorization of Chemicals

GHS: Globally Harmonised System of Classification, Labelling and Packaging of Chemicals

UN: United Nations

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**HIGHTEC SYNTH RS SAE 0W-40**

Date de révision: 24.08.2020

Page 11 de 11

DNEL: Derived No Effect Level  
 DMEL: Derived Minimal Effect Level  
 PNEC: Predicted No Effect Concentration  
 ATE: Acute toxicity estimate  
 LL50: Lethal loading, 50%  
 EL50: Effect loading, 50%  
 EC50: Effective Concentration 50%  
 ErC50: Effective Concentration 50%, growth rate  
 NOEC: No Observed Effect Concentration  
 BCF: Bio-concentration factor  
 PBT: persistent, bioaccumulative, toxic  
 vPvB: very persistent, very bioaccumulative  
 RID: Regulations concerning the international carriage of dangerous goods by rail  
 ADN: European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures)  
 EmS: Emergency Schedules  
 MFAG: Medical First Aid Guide  
 ICAO: International Civil Aviation Organization  
 MARPOL: International Convention for the Prevention of Marine Pollution from Ships  
 IBC: Intermediate Bulk Container  
 SVHC: Substance of Very High Concern  
 Sigles et acronymes, consulter la liste à l'adresse suivante: <http://abk.esdscom.eu>

**Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]**

Classification	Procédure de classification
Skin Sens. 1; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

**Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)**

H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

**Information supplémentaire**

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel. Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur. Les données mentionnées ci-dessus correspondent à l'état actuel de nos connaissances et de notre expérience. Elles servent à décrire notre produit en relation avec les exigences de sécurité et ne garantissent pas de caractéristiques du produit. Nous ne pouvons garantir l'exactitude et l'intégralité des informations.

*(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*